



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
ALLIER

Moulins le, 17 août 2015

**Le Président**

Monsieur le Député,

Les agriculteurs de notre département vivent depuis le mois de mai une situation climatique extrêmement difficile, qui s'ajoute à un contexte de crise économique gravissime pour notre agriculture, étant rappelé qu'elle figure dans les tous premiers rangs de l'économie départementale.

**Objet**

Demande de soutien

**Références**  
PB/MAN/SD

**Dossier suivi par**  
Marie-Annick Naudin  
manaudin@allier.chambagri.fr

Au plan climatique, la situation hydrique a été très déficitaire (30 à 40% en moins sur deux mois) et les précipitations de ces dernières semaines ne rétabliront pas les manques :

- Rendements de récoltes d'ensilage ou de foin inférieurs aux normales,
- Repousse d'herbe insuffisante pour l'alimentation du bétail, contraignant de nombreux éleveurs à compléter les apports en fourrages,
- Mauvaises productions prévisibles pour les maïs non irrigués.

De fait, toutes les productions, l'élevage comme les cultures, sont impactées !

Cette crise climatique est aggravée par un contexte économique difficile (baisse des cours de la viande bovine, embargo sur les porcs), des trésoreries d'exploitation exsangues, et une nouvelle réglementation de la PAC qui impactent directement la ferme Allier cette année ; la situation est inextricable pour bon nombre d'agriculteurs.

Dans ces circonstances, nous avons demandé à Monsieur le Préfet d'instruire une procédure de calamité agricole. C'est le ministre de l'Agriculture qui reconnaît, par arrêté ministériel, sur proposition du Préfet, et après enquêtes locales, l'état de calamité agricole. Les enquêtes locales ont eu lieu en juillet.

**C'est pourquoi nous vous sollicitons pour soutenir notre demande en intervenant directement auprès de Monsieur le Préfet et des autres instances de l'état. Vous connaissez parfaitement votre territoire et vous avez pu constater les difficultés majeures que les agriculteurs rencontrent. Votre témoignage est important et d'alerter le Ministère de la manière la plus probante.**

Nous pensons que la reconnaissance du caractère de calamité agricole pour tout notre département, sera un soutien efficace pour nos agriculteurs, avec le déblocage rapide d'une indemnisation par le Fonds national de Gestion des risques agricoles (FNGRA).

Sachant pouvoir compter sur votre soutien et votre engagement, je vous prie d'agréer, Monsieur le député, l'expression de mes salutations distinguées.

Patrice Bonnin.

**Siège Social**

60, cours Jean-Jaurès  
BP 1727  
03017 Moulins Cedex  
Tél : 04 70 48 42 42  
Fax : 04 70 46 30 69  
Email : cda.03@allier.chambagri.fr

**Antennes**

Lapalisse  
Montluçon  
Villefranche-d'Allier  
Saint-Pourçain-sur-Sioule

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

loi du 31/01/1924

Siret 180 306 532 00011

APE 9411Z

www.allier.chambagri.fr